

vous le dites dans la nr

# “ Un temps pour raconter un autre pour faire bouger ”

Jean-Marie Coupleux, Niortais abandonné à la naissance, était samedi place du Trocadéro à Paris, pour manifester aux côtés d'associations de nés sous X.

Il y a quelques mois, Jean-Marie Coupleux témoignait de son parcours de « né sous X » dans nos colonnes. Et de ses recherches, menées sans relâche depuis une vingtaine d'années, pour tenter de percer le secret de ses origines, lui qui a été abandonné à sa naissance le 22 mars 1950 à l'hôpital de Niort. De cette mère désireuse de voir son fils « être élevé dans une bonne famille », Jean-Marie ignore tout ou du moins l'essentiel : son identité. Samedi dernier, le Niortais était à Paris, sur le parvis des Droits-de-l'Homme, place du Trocadéro, pour manifester aux côtés d'associations de nés sous X mais aussi de mères à la recherche de leur enfant et en proie à une question « Qu'est-il devenu ? ». Une première pour Jean-Marie. « Il y a un temps pour raconter et un temps pour faire bouger les choses », souligne-t-il. Chaque année, à la



D'après ses papiers, Jean-Marie Coupleux (à gauche) est né à Saint-Maixent. Pourtant, sa mère lui a donné naissance à Niort. Une « vraie fausse identité » dénoncée par les nés sous X.

veille d'une Fête des mères hautement symbolique, les « X » de France se rassemblent ainsi dans une quasi-indifférence médiatique, pour réclamer la suppression de l'accouchement anonyme.

“ Pour ceux qui suivent ”  
« Nous demandons simplement le droit aux origines. Nous voulons connaître notre histoire, nos antécédents médicaux », résume Jean-Marie en précisant « qu'il ne s'agit pas de juger ces mères,

qui doivent pour la plupart vivre avec un lourd secret et sous une certaine pression familiale ». De leur côté, les associations militent pour que les femmes puissent continuer de donner vie dans la discrétion, « mais avec l'obligation de communiquer leur identité, laissant ainsi la possibilité aux nés sous X d'accéder, à leur majorité, à l'identité de leur mère biologique ». Echéance présidentielle oblige, ces « D'origine inconnus » ou « adoptés » entendent bien mettre la pression sur les politiques en se mobilisant de nouveau dans les mois qui vont suivre. « On sait que la loi ne sera pas rétroactive, on ne se bat donc pas pour nous, glisse Jean-Marie. Mais pour tous ceux qui suivent. »

Nolwenn Pareige  
nr.niort@nrco.fr

la question

Quel est le point de vue de nos élus locaux ?

Jean-Marie aimerait entendre les députés, conseillers généraux et régionaux prendre position « d'une façon claire et tranchée » sur ce sujet épineux. Ségolène Royal lui a d'ores et déjà formulé une réponse. Après s'être déclarée « très sensible à la question », la présidente de Région rappelle par écrit à notre lecteur qu'elle a créé en 2002 le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP). Un organisme destiné à faciliter la recherche des parents et la mise en contact entre l'enfant et ses géniteurs mais qui a, poursuit Ségolène Royal, « malheureusement » souffert « de l'hostilité du gouvernement de droite à la levée de l'anonymat ». Jean-Marie souligne l'effort avant de trancher : « C'est insuffisant. »

repères

- > La France compte 600.000 nés sous X.
- > Chaque année à l'échelle nationale, 600 femmes mettent au monde leur enfant de façon anonyme.
- > La France, le Luxembourg et l'Italie sont les seuls pays à permettre cette procédure.

Vous êtes  
abonné(e)  
à La Nouvelle République,



VOTRE AVIS  
SUR LA LIVRAISON DE VOTRE JOURNAL  
NOUS INTÉRESSE

la Nouvelle  
République

Répondez à notre enquête  
sur <http://qualite.lanr.fr>